

**RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INSPECTION
DU 1^{er} AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007**

	Au 01/04/06	Du 01/04/06 au 31/03/07	Cumul Au 31/03/07
Nombre d'établissements enregistrés	395	268	663
Nombre d'établissements ayant reçu au moins une plainte ayant trait au bien-être animal	221	210	431
Nombre de plaintes	353	389	742
Nombre maximal de plaintes pour un établissement	15	-	22
Nombre d'établissements enregistrés sans dénonciation de conditions inadéquates	174	58	232
Nombre de visites* effectuées	254	283	537
Nombre d'établissements visités	206	183	389
Nombre d'établissements visités ayant fait l'objet d'au moins une plainte	N/D	-	284
Nombre d'avis de non-conformité	29	229	258
Nombre d'infractions soumises à l'étude du ministère de la Justice	3	23	26
Nombre de saisies	1	2	3
Nombre d'animaux recensés lors des inspections	N/D	Environ 12 600	N/D

■ Rapport annuel 2007-2008 page 13

- ❖ Quatrième saisie (120 chiens) effectuée en novembre 2007 à Saint-Paul-de-la-Croix. Jugement de la requête en disposition des animaux rendu le 10 janvier 2008. Communiqué de presse le mercredi 23 janvier 2008 annonçant la mise en adoption de 95 chiens. Travail en partenariat avec le Berger Blanc pour l'hébergement et l'opération adoption du 25 au 27 janvier 2008. 84 chiens ont trouvé une nouvelle famille. Suivi auprès des familles en février et mars 2008.
- ❖ Cinquième saisie (6 chiens) effectuée en janvier 2008. Entente avec le propriétaire qui a cédé ses animaux à ANIMA-Québec. Communiqué de presse le 30 janvier annonçant la mise en adoption de cinq (5) chiens. Travail en partenariat avec la SPA de Québec pour l'hébergement et la mise en adoption. Tous les chiens ont trouvé une nouvelle famille. Suivi auprès des familles en mars 2008.

■ Rapport annuel 2008-2009 page 8

- ❖ Sixième saisie (8 chiens et 14 chats) effectuée en mai 2008 à Saint-Majorique-de-Grantham. Jugement de la requête en disposition pour les chiens rendu le 23 juin 2008 et le 22 août 2008 pour les chats. Pour les détails, consulter le troisième tableau des condamnations dans le site Internet. Communiqué de presse émis le 30 septembre 2008 annonçant la mise en adoption de 11 chats. Travail en partenariat avec le Berger Blanc et Protection des Animaux de Québec (P.A.Q.) pour l'hébergement.
- ❖ Septième saisie de type sauvetage (48 chiens) effectuée en septembre 2008 à Disraëli suite au décès de la propriétaire. Entente avec un membre de la famille qui a cédé les animaux à ANIMA-Québec. Communiqué de presse émis le 16 septembre annonçant la mise en adoption de plusieurs chiens. Travail en partenariat avec la SPA de l'Estrie, d'Arthabaska, de Beauce-Etchemin, de Drummond, de Thetford-Mines et de la SPCA de Laurentides-Labelle pour l'embarquement, le transport, l'hébergement et la mise en adoption.
- ❖ Huitième saisie (89 chiens) effectuée en octobre dans la région du Centre-du-Québec. Le propriétaire ayant cédé volontairement ses animaux, un communiqué de presse est émis le 13 novembre 2008 annonçant la mise en adoption de 43 chiens adultes et de 38 chiots (plus huit chiots nés pendant la garde). Travail en partenariat avec la SPA de l'Estrie pour l'embarquement et le transport. Après avoir pris soin de la santé et du bien-être de ces chiens, le personnel d'ANIMA-Québec a fait appel au réseau SPA et à P.A.Q. pour la mise en adoption. Merci à la SPA d'Arthabaska, de Drummond, de la Mauricie, de Thetford-Mines et à P.A.Q. pour leur promptitude à répondre à la demande.
- ❖ Neuvième saisie de type sauvetage (48 chiens) effectuée en novembre 2008 en Montérégie. Le propriétaire ayan cédé volontairement ses animaux, ceux-ci ont été placés en adoption par le biais de nos partenaires. Merci aux Centres d'adoption des animaux du Québec (CAACQ), la SPA d'Arthabaska et la SPCA de Laurentides-Labelle.

Rapport annuel 2009-2010 page 7

- ❖ Dixième saisie (59 chiens et 12 chats) effectuée en août 2009 dans la région Centre-du-Québec. Jugement de la requête en disposition rendu le 17 septembre 2009. Le propriétaire ayant cédé volontairement ses animaux à ANIMA-Québec, un communiqué de presse a été émis le 17 août 2009 annonçant la mise en adoption des animaux. Première participation de la SPCA de Montréal pour le transport, l'hébergement, les soins et la mise en adoption.
 - ❖ Onzième saisie (33 chiens) effectuée en octobre 2009 dans la région Chaudière-Appalaches. Le propriétaire ayant cédé volontairement ses animaux, un communiqué de presse a été émis le 28 octobre 2009 annonçant la mise en adoption des 33 chiens. Après avoir pris soin de la santé et du bien-être de ces chiens, et après les avoir placés dans un refuge d'urgence spécialement aménagé pour les accueillir, le personnel d'ANIMA-Québec a fait appel à la SPCA de Montréal pour leur mise en adoption.
 - ❖ Douzième saisie (28 chiens) effectuée en décembre 2009 en Mauricie. Jugement de la requête en disposition rendu le 19 février 2010. Un communiqué de presse a été émis le 5 février 2010 annonçant la mise en adoption de ces chiens après que le propriétaire ait cédé volontairement ses animaux à ANIMA-Québec. Travail en partenariat avec la Humane Society International-Canada (HSI), la SPA Mauricie et la SPCA de Montréal.
 - ❖ Treizième saisie (un chiot) effectuée en mars 2010 dans la région de la Capitale-Nationale. Jugement de la requête en disposition rendu le 27 avril 2009. Travail en partenariat avec la SPA de Québec pour l'hébergement et la mise en adoption.
-

- ❖ Quatorzième saisie (16 chiens) effectuée en avril 2010 dans la région Chaudière-Appalaches avec la participation de la SPA de Drummondville et de l'hôpital vétérinaire Lindsay. Jugement de la requête en disposition rendu le 12 mai 2010. Le juge a ordonné l'euthanasie de tous les chiens, les examens psychologiques ayant révélé de trop lourdes séquelles;
 - ❖ Quinzième saisie (16 chiens de traîneau) effectuée en juin 2010 dans la région Chaudière-Appalaches. Jugement de la requête en disposition rendu le 23 juillet 2010. Un communiqué de presse annonçant la mise en adoption des 14 chiens à la SPA de Québec et de la Mauricie a été émis. Deux des chiens ont été euthanasiés pour agressivité. Le transport, les soins et l'hébergement ont été assurés par les SPA-SPCA de Québec, de la Mauricie, de l'Estrie et de Montréal;
 - ❖ Seizième saisie (3 chiens) effectuée en octobre 2010 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le propriétaire ayant cédé, volontairement, ses chiens à ANIMA-Québec le 5 octobre 2010, ce dernier a pu les mettre en adoption. Un communiqué de presse a été émis le 4 octobre 2010 annonçant la saisie. Travail en partenariat avec la SPCA du Saguenay après qu'une inspection conjointe ait eu lieu;
 - ❖ Dix-septième saisie (31 chiens) effectuée en décembre 2010 en Montérégie. Le propriétaire a cédé les chiens à ANIMA-Québec le 3 décembre 2010. Un communiqué de presse a été publié le 7 décembre pour annoncer la saisie. Il a été repris dans un article de presse paru dans Le Nouvelliste le 8 décembre 2010. Travail en collaboration avec la SPA de la Mauricie, la SPCA de Montréal et la Humane Society International – Canada (HSI) pour le transport, les soins et la mise en adoption;
-